

Présents : M. Pierre VANDER VORST, Président, Mme Francine BREEKPOT, MM. Eric DAVAUX, Jean-Luc HAUBRUGE, Philippe JANS, Didier VANLEEUW, Frédéric Vandembemden (arrivée tardive prévenue), administrateurs

Excusés : MM. Raymond BRICART, Jean-Pol SOHY, Emmanuel BONAMI

---

## PROJET DE RAPPORT

### 1. Présidence – Secrétariat :

- P. JANS assurera le secrétariat de la réunion ;
- Approbation du PV de la dernière réunion :
  - ED a transmis des remarques. Pas de nouvelle version du rapport. FV n'a pas eu le temps de lire le rapport. L'approbation de ce dernier est reportée à la prochaine réunion du CA
  - Il est décidé ce qui suit en matière de rapport :
    - **JP envoie un projet de rapport**
    - **Dans les 7 jours, les membres peuvent envoyer des remarques. Celles-ci sont analysées par JP et PV, puis une nouvelle version du PV est envoyée aux membres avec les corrections par rapport à la première version mises en évidence (autre couleur, ou autre). Si de nouvelles remarques sont introduites, l'approbation du rapport est soumise à la prochaine réunion du CA**
    - **En absence de remarque dans les 7 jours, le rapport est approuvé tacitement et peut être publié.**
- Suivi de l'AG de la FVWB du 15/12/2018 :
  - Pas mal de bonnes décisions ont été prises à l'avantage des clubs, décisions qui n'entrent en application que pour la saison 2019-2020. Il est cité notamment, l'assouplissement des exigences en matière de carte de coach, la modification des procédures de vérification des joueurs, ... ED se chargera de faire un résumé de ces décisions pour l'AG du 22/12/2018
  - Conséquence des votes intervenus en FVWB : les points 17 et 18 du rapport de la Commission d'Examen sont retirés car adoptés au niveau FVWB.
- Préparation de l'AG du 22/12/2018 :
  - DVL préparera un powerpoint, PV fera un speech et DVL également sur l'organisation des playoff et des rencontres de réserve en général.
  - DVL a mis au point un module pour faciliter le décompte des votes
  - Les points de logistique sont réglés (salle/cafété/viennoiseries/coût)
  - JP sera présent pour les vérifications avant AG
- AG de printemps : fixée au samedi 01/06/2019 à 10h00 (contrôle à partir de 9h30).
- Un appel aux candidats organisateurs sera fait. Mini cahier des charges :
  - L'organisateur met à disposition une salle d'une capacité suffisante, des chaises, un bar
  - Le CA paie le café et les viennoiseries
- Commissions Judiciaires – suivi des affaires en cours :
  - Réclamation du club de Star Ice contre un forfait imposé par le CPC : décision confirmée par la CFRc
  - Match en P2D : bagarre après le match. 3 joueuses ont été sanctionnées de 10 semaines de suspension. Toutes les 3 vont en appel
  - La CPC va aller en réclamation contre un club qui a laissé jouer un joueur non affilié en réserve avec la complicité de l'arbitre. La CPC estime qu'elle doit faire appliquer le FF par une Commission Judiciaire car une instruction est nécessaire.
  - Un arbitre joue dans un autre club en réserve alors que son transfert n'a pas encore été validé. Ce fait a été constaté par l'adversaire. Demande à la CPA de prendre attitude.
- PVdV contactera EB concernant cet arbitre et d'autres sujets de préoccupations dans l'arbitrage (désignations/qualité des arbitres/ match sans arbitre). PVdV se rendra à la réunion des arbitres du 26/01/2019.
- Utilisation du logiciel Spike pour le marquage de la feuille de match :
  - La FVWB a acheté 10 tablettes et en a donné 2 à chaque entité organisant un championnat. Emile Lorge a pris en charge celle du BW et JPBrouhon a reçu celle pour BXL.
  - Les entités sont chargées de faire des tests concernant ce logiciel.
  - Le logiciel tourne sous android et nécessite une connexion réseau au début pour télécharger la liste des joueurs.
  - Il semble que l'usage de ce logiciel sera amené à être généralisé. Dès lors, la question de l'organisation d'une formation à destination des clubs se pose. Le CA décide que cela est prématûré. Des questions sont encore en suspend comme la certification des informations (signature) et le développement d'un module sur le

- portail FVWB pour les listes de joueurs. Une chose est certaine, le club gardera toujours la possibilité de recourir à la feuille de match papier.
- Une communication à l'AG sera faite concernant ce logiciel.
- Retour sur l'AG de la FVWB :
  - Longue interpellation de JP Brouhon concernant la structure du championnat Volley Belgium et FVWB. Longue discussion au sein du CA concernant l'implication sur le championnat BWBC, la manière dont s'est décidée cette restructuration sans consultation des clubs et consultation minimaliste des entités. DVL souligne que les discussions à l'AG ont été tendues et que les délégations, comme les clubs ne sont pas favorables à cette restructuration. Une partie de la discussion porte sur qui va assumer la responsabilité de cette restructuration ainsi que sur le manque de contrôle démocratique des actions du CA FVWB s'est engagé à faire la réforme et l'AG de la FVWB ne semble pas la soutenir.
  - PV précise que la majorité de l'AG n'est pas contre une réforme mais a surtout souligné l'absence totale de concertation et de communication.
- Protocole BW-Bxl :
  - Bien que certains membres du CA mettent en doute la qualité du mandat de ceux qui l'ont signé, la CA constate que ce protocole est le seul existant et a été remis en cause à de nombreuses reprises par Volleu Bruxelles. Ce protocole sera republié dès qu'il sera revu.

## **2. Compétitions :**

- La CPC constate que beaucoup de matchs réservés ne commencent pas à l'heure alors que rien ne le justifie (pas d'occupation du terrain). Plus de 50% des matchs sont concernés.
- Un club a déjà déclaré FF pour 2 rencontres réservées et a été déclaré FF pour 2 rencontres réservées. Ce club présente une difficulté quant aux nombres de joueurs. DVL souligne qu'il n'est pas le seul dans le cas et que beaucoup de clubs n'alignent souvent que 6 joueurs en réserve.
- Le 1<sup>er</sup> tour de P4 est terminé. DVL va lancer le second tour. Le CA entérine sa proposition de laisser le choix aux clubs qui le désirent de ne pas rejouer les rencontres les ayant déjà opposés au 1<sup>er</sup> tour si accord des 2 clubs.
- Play off P3D : 23 équipes actuellement avec les montants et descendants (2 montants en P2D neutralisés par 2 descendants de P2 plus un montant de P4). Donc 24 équipes à ramener à 16 suivants décision de l'AG. Donc 8 descendants. Organisation des barrages : le CA entérine la proposition mais demande à prévoir plus de matches de barrage au cas où il y aurait des descendants supplémentaires à la suite de basculements d'équipes de N3 en P1D. Le CA décide pour des questions pratiques de proposer aux clubs tous les barrages sur un terrain neutre.

## **3. Technique et Jeunes :**

- FB remet la liste définitive des inscriptions en qualification. La FVWB a décidé d'accorder une place à une équipe de Bxl et à une équipe du BW par catégorie. Le BW a émis l'exigence que son représentant soit désigné uniquement sur base de rencontres opposant des équipes du BW. S'en suit une longue discussion sur le maintien ou non de l'organisation, sur la manière de faire l'organisation, ... en tenant compte du fait que de nombreux clubs se sont déclarés en faveur du maintien de la formule actuelle (tout le monde rencontre tout le monde). Afin de tenir compte des positions de chacun, le CA à l'unanimité moins une abstention décide :
  - De maintenir l'organisation aux dates prévues mais d'adapter celle-ci de la manière suivante :
    - En MF et CF : comme de toute manière, il devait être formé 2 poules, les poules seront formées en regroupant dans l'une les équipes du BW et dans l'autre les équipes de Bruxelles
    - En MG, il est décidé que les 5 équipes du BW formeront une poule, les deux équipes de Bxl joueront un match en 4 sets secs, éventuellement un 5<sup>e</sup> set en cas d'égalité
    - Dans toutes les autres catégories, toutes les équipes se rencontrent
    - Le BWBC établira un classement et le transmettra aux entités qui décideront selon leurs critères qui sera leur représentant.
  - Pour le futur, le CA BWBC demande aux 2 entités de consulter leurs clubs et de transmettre au plus vite la manière dont ils veulent que les qualifications soient jouées. La deadline est fixée à la date limite de rentrée des propositions pour l'AG du 01/06/2019, le CA souhaitant que ces qualifications se déroulent en application du ROI.
  - Finalement, le BWBC ne financera plus l'organisation des qualifications si elles devaient être scindées.

## **4. Statuts et Règlements :**

- Suivi de la Commission d'Examen : voir ci-dessus
- Suite aux discussions intervenues au CA, PJ retire sa proposition de modification des statuts en matière de loisirs

- Le site doit être mis en conformité avec les décisions du CA notamment quant à l'apparition explicite de la composition du CA des 2 entités. Rappel sera fait au gestionnaire du site.

**5. Divers :**

- Les codes homologations de Volley Belgium vont changer (ordre, présentation). La FVWB va s'aligner, mais il serait bon que le BWBC fasse de même. Accord du CA
- Le championnat loisirs dames (8 équipes) est en cours. Seule une équipe n'a pas encore joué;
- FV s'interroge sur la composition du CA après janvier suite à la proposition de DVL et sur les conséquences de l'article 15 des statuts qui impose 50% de présence des administrateurs.

Fin de la réunion à 23h05

Prochaine réunion le Lu 21/01/2019 à 20h00

Fait Braine-le-Comte, le 21/12/2018

Rapporteur: Ph Jans